

[Texte]

Mrs. Killens: Would you say that we could expect a penalty for one who would choose to retire a little earlier?

• 1010

Mr. Barnes: I think, obviously, if it is actuarially significant, then yes. That is why the 60 is, of course, the norm in the public service, but you have to have 30 years' service and be over 55 in order to get an earlier pension and only a small minority of people have that amount of service.

Mr. Lancaster: I think if we were sitting in the committee too we would take a critical look at that 55 in terms of what you are saying. If it is not statistically significant, as Les said, maybe it does not mean that much, but if it can be seen to add to pension costs considerably, I think it challengeable. When I say that, I am talking about the public service rather than the other two arms, the armed forces and the RCMP, where you would really have to think that one through because of the lower employment period they have.

Mr. Barnes: Yes, and also I think, again taking the public service, that one has moved into a new sort of pattern of employee. The types of traditional public servants who joined maybe straight after high school, or straight after university, and made a life career of the public service are virtually the only people who can build up this necessary length of service. Now the public service is something in which people maybe do 10 years and then move into private industry, or they start in private industry and come into the public service. Statistics show that the number of people who are in a position to take advantage of it is relatively small, there are not enough to change this average age of retirement at 62 by more than a fraction of a year.

Mrs. Killens: Your paper does not make any reference to a unisex mortality table. We have had a lot of representation on that and I wondered if you had a point of view.

Mr. Barnes: No, it is an area we had not looked at in any detail. In the public service, of course, as far as pensions go, they are unisex. If somebody retires at age 60 with an average income of \$10,000 a year, whether male or female, he or she has the same pension, so I am afraid we have probably been conditioned to operating on the unisex basis.

Mrs. Killens: Okay. This will be my last question—I have many more, but it will be still my last; there are lots of people . . .

[Traduction]

est lorsqu'ils touchent une pension qu'ils jugent adéquate pour leur niveau de vie.

Mme Killens: Iriez-vous jusqu'à dire que vous envisageriez une pénalité pour les personnes qui choisissent de prendre leur retraite un peu plus tôt?

M. Barnes: Bien sûr, je crois que oui, si cela a une importance sur le plan actuariel. C'est pourquoi 60 ans est, bien sûr, la norme dans la Fonction publique, mais il vous faut pour cela avoir 30 ans de service et avoir plus de 55 ans pour avoir droit à une retraite anticipée et seule une petite minorité de gens répond à ces normes.

M. Lancaster: Je crois que si nous siégeons au comité, nous attacherions une importance particulière à cet âge de 55 ans dans l'optique de ce que vous venez de dire. Si cela n'a aucune importance statistique, comme le dit Les, cela peut ne pas vouloir dire grand chose, mais si cela est perçu dans le sens d'un accroissement considérable des coûts de pension, cela pose un défi. Je dis cela en rapport avec la Fonction publique plutôt qu'avec les forces armées et la GRC sur lesquelles vous devriez vous pencher plus sérieusement en raison de la plus courte période d'emploi qu'ils connaissent.

M. Barnes: Oui, et je pense également, en prenant une fois de plus la Fonction publique comme exemple, que nous faisons face à un nouveau type d'employés. Le type de fonctionnaires classiques qui entraient à la Fonction publique immédiatement après les études secondaires, ou après l'université, et qui faisaient carrière dans la Fonction publique constitue à peu près le seul type de personnes qui pourraient accumuler les années de service nécessaires. Aujourd'hui, la Fonction publique est quelque chose dans laquelle les gens peuvent travailler pendant une dizaine d'années pour se diriger ensuite vers l'industrie privée, ou commencer dans l'industrie privée pour venir ensuite à la Fonction publique. Les statistiques montrent que le nombre de personnes qui sont en mesure de profiter de cela est relativement faible. Il n'y en a d'ailleurs pas suffisamment pour changer l'âge moyen de la retraite à 62 ans par plus d'une fraction d'une année.

Mme Killens: Votre document ne fait aucune mention d'une échelle de mortalité unisexe. Nous avons eu beaucoup de commentaires à ce sujet et je me demande si vous pourriez exprimer un point de vue sur cette question.

M. Barnes: Non, nous n'avons pas du tout analysé cette question. Bien sûr, dans la Fonction publique, en ce qui concerne les pensions, elles sont unisexes. Lorsqu'une personne prend sa retraite à l'âge de 60 ans avec un revenu moyen de 10,000 \$ par année, qu'il s'agisse d'un homme ou d'une femme, il ou elle touche la même pension. J'ai bien peur que nous ayons été probablement conditionné à travailler sur une base unisexe.

Mme Killens: D'accord. Voici ma dernière question, j'en aurais bien d'autres, mais celle-là sera la dernière; il y a beaucoup de personnes . . .